



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 03 décembre 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 14

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, Denis CHAUSSONNET, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Colette DUPIN, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Renaud CHEIN, Catherine FARDEL, Audrey JOLLY, Magali LARAPIDIE

Etaient absent excusé : Sophie OLIAS—ZEITSCHER pouvoir Gilles NAVELLIER

Secrétaire de séance : Catherine FARDEL

DELIB_2024/57_Finances

Autorisation de participer financièrement au spectacle de Noël 2024

Monsieur le Maire,

RAPPELLE au Conseil Municipal que l'association des parents d'élèves de Brach (APEB) organise le spectacle de Noël chaque année au sein du village pour tous les enfants.

VU l'accord de principe donné par les conseillers municipaux en réunion toutes commissions du 28 mars 2024,
VU la proposition d'organisation de la journée de Noël présentée par la Présidente de l'APEB Madame Lavigne le mardi 29 octobre,

PROPOSE de participer au financement exceptionnel du spectacle de Noël 2024 pour un montant de 500 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,
DE PARTICIPER exceptionnellement au spectacle de Noël 2024 pour un montant de 500 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

C.FARDEL

Le Maire,

D.PHOENIX

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66